



CAHIERS D'ACTEURS

ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

Le 8 juillet 2025



Les Mécontents de la CFE.

Le Collectif des Mécontents de la CFE, c'est 2800 membres, qui se regroupent sur une page Facebook du même nom, pour échanger sur les problématiques diverses et variées de leurs relations avec la CFE.

« Administrateurs »

Yves Dutheil

+660852508634

Andre-Pierre Vessier

+660819393078

Jacques Scrimali

+660826403366

U.R.L : [Les mécontents de la caisse
des français à l'étranger /
Facebook](#)

LE COLLECTIF DES MECONTENTS DE LA CFE

Notre collectif se présente sous la forme d'une page Facebook, « Les Mécontents de la CFE », elle est administrée par Mrs. Yves Dutheil, Alain-Pierre Vessier et Jacques Scrimali. Elle réunit 2800 suiveurs qui viennent échanger leurs expériences positives ou négatives dans le cadre de leurs relations avec la CFE et le plus important, affirmer leur volonté au maintien d'une assurance santé des expatriés dans les valeurs de « Solidarité et Mutualité », celles qui ont prévalu durant plusieurs décennies sous la houlette du Sénateur Cantegrit.

ON NE PEUT PARLER DE LA CFE QUE SI ON LA PRATIQUE....

Nous, les « **Cassandres** » (comme Mme Frej nous catalogue) nous plaidons, comme beaucoup d'autres, pour une CFE fidèle à sa mission initiale, protéger, soutenir et garantir l'accès aux soins pour tous les Français de l'étranger, quel que soit leur âge, leur pays de résidence ou leur situation. Comme beaucoup d'autres, nous tenons à cette CFE humaine et solidaire, non discriminante, celle d'avant la prise en main par des amateurs incompetents. Nous ne demandons pas de privilèges ! Nous demandons le respect des engagements pris, et le retour à une vision plus humaine, plus solidaire, plus mutualiste, plus responsable, de notre assurance sociale !

« Exit les amateurs idéologues »

Une nouvelle gouvernance pour tourner la page

- La CFE « **malade de l'Idéologie Gestionnaire** »* et amateuriste qui a affaibli la CFE. Nous proposons de confier sa gouvernance à des **professionnels expérimentés**, issus du monde de l'entreprise, de l'assurance, du droit et de la gestion, capables de restaurer la **crédibilité** et l'**attractivité** de l'organisme. (« **On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre** ». Vieux dicton qui a toute sa pertinence ici).
- Leur mission, appliquer une **NOUVELLE** gouvernance **apolitique et pragmatique**, fondée sur des valeurs républicaines, aura pour première mission de **ramener la CFE à ses fondamentaux : Solidarité, Mutualité**, qualité de service, efficacité opérationnelle, et équilibre financier. Faire de la CFE une grande assurance.

« **L'intelligence du terrain** » au service exclusif des affiliés.

- **En lien avec les délégués de la Tutelle**, un Collège d'adhérents, composé de cotisants ayant une réelle expérience de la CFE et, pour certains, une expertise sectorielle, viendra enrichir la stratégie et veiller à la qualité de la gestion.
- Le Collège jouera un rôle déterminant sur les grandes orientations et les décisions structurantes. il assurera un **contre-pouvoir citoyen**, garantissant que les intérêts des adhérents soient véritablement pris en compte.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr



POUR LE RENOUVEAU D'UNE CFE RENFORCÉE, ATTRACTIVE ET DURABLE

PREAMBULE

Les difficultés présentes et à venir de la CFE, un constat d'échec prévisible mais ignoré.

Il est souvent dit : « Gouverner, c'est prévoir ! » Pourtant, dans le cas de la CFE, il semble que ni la gouvernance passée, ni actuelle, n'ait su gouverner... ni prévoir.

- Depuis des années, aucune remise en question sérieuse n'a été mise en œuvre. La CFE nous rabâche à l'envie que « *La relation client, une priorité déclinée en projets concrets* », Cela est illusoire, rien de ceci n'est vrai, rien n'a jamais été fait pour améliorer la communication.
- Pourquoi le nombre d'adhérents stagne-t-il, voire diminue-t-il ? Pourquoi seuls restent, par défaut, les affiliés captifs de 2018, faute d'alternatives viables ? Ces questions essentielles restent sans réponse, ignorées par une direction sourde aux alertes, aveugle aux conséquences. Direction plus préoccupée à investir dans un immeuble à Paris ou par *L'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail*, salle de gym, de yoga, de détente, etc. au siège de Melun, ou s'offrir des petits voyages au Mexique, Brésil, Bahreïn, Singapour, USA et divers sponsoring de ceci, de cela. Alors, il est ou le déficit ? Nous sommes devenus les « *otages* » d'une dictature instaurée par la gérance de la CFE, dont les compétences limitées, consistent à se payer sur la « bête » que nous représentons.
- Nombre d'adhérents traversent des situations impossibles à supporter, vous le savez, on ne peut plus se contenter d'en faire simplement le constat, et attendre le bon vouloir de ces supposés gérants. Le mal s'aggrave chaque jour qui passe, et nous ne savons pas quand cela s'arrêtera.

Une politique commerciale à contre-sens

- Hausse des cotisations, baisse des remboursements : un paradoxe destructeur pour la confiance des adhérents. Pire encore, les mesures imposées ces dernières années et encore récemment, sans concertation, sans transparence s'apparentent parfois à une forme de coercition. Cela relève d'un véritable chantage !

Externalisations, « L'art de jeter le bébé avec l'eau du bain » ou comment se débarrasser des contraintes que ces taches impliquent, l'inaptitude à son paroxysme ».

Ces choix ne se traduisent ni par des économies, ni par une amélioration des services, loin s'en faut :

- Sous-traitance des tiers payants,
- Plateforme téléphonique inefficace, vécue comme un filtre plutôt qu'un véritable service client.

« Question de l'affilié, *M. Abdellah Jarmouni Idrissi* « *Où est passé l'esprit de solidarité entre générations, propre à la Sécurité sociale dont ils se réclament ?* »

- Et c'est précisément cette disparition des valeurs fondatrices de notre assurance à l'étranger qui faisaient de la CFE un modèle singulier, social, respectueux du lien entre générations et des valeurs de la Sécurité sociale qui aujourd'hui fait défaut.

Une gouvernance fermée, arrogante, inefficace.

- La **direction** relativise les critiques, minimise les nombreux dysfonctionnements, et n'affronte jamais les effets désastreux de ses choix.

- Le **Conseil d'administration**, « **UN TROMPE L'ŒIL** » au poids limité, élu sur des bases souvent partisans. Certains, qui y siègent, nous l'ont parfois confié.

Un impact négatif désormais public

- Les **réseaux sociaux**, les **pétitions**, les **lettres d'élus ou d'associations** relaient ces mécontentements en temps réel.
- Le bouche-à-oreille, désormais numérique, fait son œuvre.
- -les **candidats potentiels se détournent**, et les plus jeunes regardent ailleurs. Pendant ce temps, les **plus fragiles (personnes âgées, handicapées, familles modestes)** restent les otages d'un système qui se désagrège.

- La CFE se crée sa propre concurrence

- Par son **incapacité à évoluer et à s'adapter**, la CFE alimente elle-même la croissance d'offres concurrentes. Chaque décision mal calibrée renforce cette tendance. Et pendant que la maison vacille, que le tapis brûle, ses responsables ferment les yeux.

NOS PROPOSITIONS,

Nos propositions mettent en avant plusieurs points clés pour réformer et renforcer notre système d'assurance santé, tout en garantissant son équilibre financier et son efficacité. Voici une synthèse des mesures évoquées et leurs commentaires :

« Ne pas seulement appliquer les remèdes, mais explorer plutôt les causes.... »

1-Retour à une assurance santé solidaire et mutualiste

- **Cotisations proportionnelles aux revenus** : Restaurer un système de cotisations équitables, fondé sur la capacité contributive de chacun. Encourager la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle.
- **Suppression du zonage discriminant** : Garantir une égalité d'accès et de traitement, en maintenant un modèle fondé sur les principes de mutualité, sans zones ou critères discriminatoires. Raison majeure d'être de la CFE.
- **Reconnaissance et prise en charge des ALD** : Assurer la couverture intégrale des Affections de Longue Durée, souvent coûteuses ou prolongées. Être âgé et malade ne doit jamais être un facteur d'exclusion.
- **Équité entre affiliés **** : Garantir une égalité de traitement quel que soit l'âge, l'état de santé, le statut professionnel ou le lieu de résidence.
- **Maintien des cotisations "EX 2018" à +50 %, maximum. Juste compensation, méritée, équitable** suite à la rupture unilatérale des contrats en 2020, **prise d'otage, s'il en est !**.
- **Dialogue avec l'État** : Ouvrir des négociations :
 - La gestion de la "catégorie aidée"
 - L'affectation partielle ou totale des cotisations COTAM à la

CFE.



2. Simplification de l'administration

- **Réduction du mille-feuilles administratif** : Clarifier les niveaux décisionnels, éliminer les doublons, pour une gestion plus lisible et plus efficace.
- **Maintien de la tutelle institutionnelle** : Conserver la supervision de la Direction de la Sécurité sociale et de la Direction du Budget du Ministère des Finances, afin de garantir une gouvernance transparente, au service de l'intérêt général, hors de toute influence partisane.
- **Lutte contre la fraude** : Renforcer les contrôles réguliers pour détecter et prévenir les abus, utiliser les outils numériques disponibles. Appliquer des sanctions exemplaires, refus de remboursements jusqu'à preuves irréfutables, contre-visite exigée sous peine d'exclusion.

3. Gouvernance

- **Approche entrepreneuriale** : Revaloriser la CFE par une gestion moderne, dynamique, innovante. Faire de l'agilité et de la réactivité des piliers de la gouvernance.
- **Vision stratégique** : Anticiper les mutations du secteur santé à l'international et définir des objectifs clairs, à long terme.
- **Modernisation de la relation client** :
 - ✚ Améliorer les moyens de communication (téléphone, SMS, chat, messagerie, site web accessible)
 - ✚ Adapter les outils pour les moins à l'aise avec le numérique
 - ✚ Mettre en place une stratégie d'amélioration continue et de mises à jour régulières
- **Gestion proactive des dysfonctionnements** : Ne plus se contenter de "rustines" mais résoudre les problèmes à la racine en s'appuyant sur les retours des affiliés.
- **Satisfaction client** :
 - ✚ Réduction des délais de remboursement.
 - ✚ Transmission rapide des documents informatifs.
 - ✚ Offrir un service personnalisé, réactif, orienté vers les besoins réels des assurés.
 - ✚ Éviter les doublons et améliorer la traçabilité

Assurer un équilibre optimal Cotisations /Prestations

- **Un modèle singulier et solidaire** : Valoriser les spécificités d'une assurance sociale sans véritable concurrent, en misant sur la différenciation plutôt que sur la concurrence.
- **Approche commerciale pragmatique** : Déployer des outils de gestion et de communication inspirés des meilleures pratiques du secteur privé, tout en conservant la vocation universelle du service public.
- **Dissociation des risques "Maternité" et "Maladie"** : Permettre une meilleure individualisation des cotisations et une baisse pour la branche maladie.
- **Dépassement des blocages politiques** : Permettre à la gouvernance de prendre des décisions rapides, efficaces, orientées performance et satisfaction des affiliés.
- **Pertinence** de l'investissement immobilier parisien. (« *Cet immeuble est idéalement situé au cœur du « quartier central des affaires » entre la gare Saint-Lazare et le boulevard Haussmann.* »)

NOTE

-
- **(Action Publique, Operateurs de l'Etat)**, nous révèle :
✚ « Des placements à risques, la baisse des cotisations et des PLACEMENTS FINANCIERS HASARDEUX..validés par le bureau du conseil d'administration de la CFE..... »
- ✚ * Vincent de Gaulejac, Editions du Seuil.
- ✚ ** Code de la santé publique, Article L1110-3 Modifié par LOI n°2022-295 du 2 mars 2022 -art. 5 : « **Aucune personne ne peut faire l'objet de discriminations dans l'accès à la prévention ou aux soins** »



Conclusion

- Ces orientations ont pour ambition de réconcilier un modèle privé à mission publique, en s'appuyant fermement sur trois piliers essentiels : **solidarité, universalité et efficacité.**
- **La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)** doit retrouver sa place de référence en matière de protection sociale pour les expatriés : un organisme digne de confiance, humain dans ses valeurs, mais aussi exemplaire dans sa gestion.
- **Cela ne nécessite ni réforme législative, ni grand plan technocratique** : il suffit d'une gestion commerciale rigoureuse et professionnelle, transparente, à l'écoute de ses adhérents, et tournée vers la réalité des besoins de terrain.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr

